

Le problème était de savoir si l'on pourrait insérer dans l'espace réservé à chaque sénateur, le nom du sénateur, sa province et son titre ainsi que son appartenance politique ou toute combinaison de ces différents éléments.

Comme le plan du Sénat doit être bilingue, il est absolument impossible dans certains cas, de rentrer tous ces renseignements dans les deux langues dans la case prévue. La solution à mon avis consiste à indiquer le nom du sénateur mais il serait toujours possible d'indiquer sa province et son titre. Je pense pour ma part qu'il serait préférable d'avoir une feuille séparée où figurerait une liste des sénateurs par ordre alphabétique et par province où l'on indiquerait également le titre et l'appartenance politique de chacun des sénateurs. Si nous adoptons cette solution, l'espace réservé sur le plan à chaque sénateur indiquerait simplement le patronyme et peut-être sa province, mais il serait préférable à mon avis que seul y figure le nom du sénateur et que tous les renseignements supplémentaires figurent sur la feuille séparée en question. Le plan du Sénat sera mis sur ordinateur pour éviter notamment que tous les noms ne puissent entrer dans les espaces prévus et ne soient imprimés avec des caractères différents.

Cela répond à la question du sénateur Godfrey. Nous devrions, d'ici un mois ou un peu plus, disposer du document que je viens de décrire.

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

BILL MODIFICATIF—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Austin, appuyé par l'honorable sénateur Goldenberg, tendant à la deuxième lecture du Bill S-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada».—(*L'honorable sénateur Macquarrie*).

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, je dois malheureusement invoquer de nouveau le Règlement au sujet de cette question. J'espère sincèrement que c'est la dernière fois.

J'ai déjà signalé que nous ne pourrions pas entamer le débat sur cette question tant que nous n'aurons pas décidé s'il s'agit ou non d'un bill d'initiative ministérielle. Le fait que je sois obligé de demander au Sénat de reporter la reprise du débat me place dans une situation difficile puisque cela pourrait indiquer que la question me laisse indifférent, que je ne suis pas prêt, que je suis pressé ou que je ne veux tout simplement pas prononcer un discours aujourd'hui. Cela importe peu cependant, quoique j'affirme que si je ne suis pas disposé à prendre la parole c'est parce que, je le répète, il faut que nous sachions au préalable s'il s'agit d'un bill d'initiative ministérielle ou non.

Je demande donc au leader suppléant de se renseigner pour savoir s'il s'agit vraiment d'un bill d'initiative ministérielle ou bien si personne du côté du gouvernement n'est capable de le lui dire. En ce dernier cas, il serait probablement préférable du point de vue de la procédure de retirer la mesure et de la présenter de nouveau dans les formes.

Je voudrais savoir si le leader suppléant, qui est un homme très compétent malgré ses affiliations politiques, peut décou-

[Le sénateur Frith.]

vrir ce que le gouvernement pense vraiment de la nature du bill. Les mécanismes électoraux et les mesures qui s'y rapportent sont des questions importantes. Je ne voudrais pas être obligé de demander encore une fois aux sénateurs de reporter l'étude de cette mesure.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement):

Comme les honorables sénateurs le savent, je tiens tout autant que le sénateur Macquarrie à respecter les règles de procédure et je suis d'accord avec lui sur le problème de procédure que pose le fait que le motionnaire du bill a été nommé ministre de la Couronne depuis qu'il a présenté cette mesure à titre de bill privé.

Le deuxième point important, c'est que ce n'est pas une bonne chose selon moi et, même que cela va à l'encontre du Règlement que des bills soient inscrits au nom d'un ministre de la Couronne et que l'on ne sache pas ensuite s'il s'agit d'un bill privé ou d'un bill d'initiative ministérielle.

Un troisième facteur dont il faut tenir compte, c'est que le sénateur Macquarrie, au nom de qui cet ordre est inscrit, a vraiment fait preuve de beaucoup de patience depuis qu'il a demandé que ce problème de procédure soit résolu. Il sait que j'ai fait certaines démarches pour tirer les choses au clair encore hier soir à cause des questions qu'il avait posées hier et que j'ai demandé l'autorisation de faire une déclaration au nom du gouvernement au plus tard mardi soir sur ce que nous ferons au juste à propos de cet ordre et aussi, si j'ai bien compris la question du sénateur Macquarrie, sur ce que nous ferons à l'égard du sujet du bill.

Je ne pense certes pas dire que nous voulons laisser tomber toute cette question. Je signalerai peut-être dans ma déclaration que l'ordre sera retiré, mais il me semble que je devrai peut-être aussi me prononcer sur nos intentions quant au sujet du bill, en l'occurrence, la question de ce qu'on a appelé l'horloge électorale.

(Le débat est reporté.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Sur la motion d'ajournement:

L'honorable George J. McIlraith: Honorables sénateurs, avant de nous ajourner, j'aurais une question à poser au leader adjoint du gouvernement. La motion proposée porte que le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi soir; or, compte tenu des événements inhabituels qui surviennent à l'autre endroit, n'y aurait-il pas lieu de modifier la motion de façon que le Sénat s'ajourne jusqu'à une date ultérieure?

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement):

Honorables sénateurs, cette question est tout à fait pertinente. La situation actuelle sort de l'ordinaire. Nous supposons toujours que l'autre endroit siègera au cours de la semaine suivante, mais nous ignorons si ce sera le cas la semaine prochaine en raison d'événements qui me paraissent tout à fait inhabituels. Le sénateur McIlraith, dont la mémoire est bien meilleure que la mienne, pourrait certes nous dire si des événements analogues se sont déjà produits.

Mais nous avons sur la planche certains travaux qui pourraient occuper le Sénat toute la semaine prochaine. Nous devons notamment apporter des précisions aux dispositions du bill S-11 et il y a des interpellations à débattre. Les comités